



La louange est à Allah, Seul, Maître des mondes. Nous Le louons, sollicitons son aide, demandons son pardon, L'implorons afin qu'Il nous guide. Auprès de Lui, nous cherchons refuge contre le mal que renferment nos âmes, et contre les mauvaises conséquences de nos péchés. Celui qu'Allah guide, est certes bien dirigé, quant à celui qu'Il égare, nul ne saurait l'orienter au droit chemin. Nous attestons qu'il n'est de dieu que Lui, Créateur de toute chose, et attestons que Mo<sup>h</sup>ammed est son serviteur élu, son messenger et le dernier des prophètes. Que les prières les plus pures et les bénédictions Divines soient sur lui, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui suivent leur voie jusqu'au jour de la résurrection..

و السلام عليكم و رحمة الله و بركاته

## L'histoire de Jésus fils de Marie [ 'Issa Ibn Mariam ] épisode 2

Aucun dévot ne pouvait égaler Marie dans sa ferveur et sa dévotion. Les vieux savants l'enviaient et même Zacharie était étonné devant sa piété et son ascétisme. Or il y a deux formes d'envie. La jalousie permise, c'est celle qui consiste à obtenir la même faveur que son frère sans que celle-ci lui soit diminuée. Et la jalousie interdite c'est celle qui consiste à haïr celui qui nous devance, à penser du mal de lui et à souhaiter qu'il soit humilié et privé des bienfaits dont Allah l'a comblé. Marie connaissait l'état spirituel de ses contemporains, et savaient comme ils s'empressaient de l'accuser, lorsqu'ils apprendraient qu'elle était enceinte.

Elle rentra au temple. Les mois passèrent, et les signes de sa grossesse se firent voir. Le premier à s'en apercevoir était un jeune homme pieux qui s'appelait Joseph. Wahb Ibn Mounnabih, rapporte à cet effet que ce Joseph vint trouver Marie pour l'interroger pudiquement : O Marie, la culture est-elle possible sans semence ? - Oui, répondit-elle, et qui donc a crée la première culture. Puis il demanda : Un arbre peut-il pousser sans eau et sans pluie ? - Oui, reprit la jeune femme, et qui donc a crée le premier arbre. Peut-on avoir un enfant sans père ? conti-

nua Joseph. - Oui, dit Marie, Allah a bien crée Adam sans père et sans mère. Joseph dit : Que t'arrive-t-il ô Marie ? Elle répondit : Allah m'a annoncé la bonne nouvelle d'une parole de sa part, son nom sera le Messie, Jésus fils de Marie, illustre dans ce monde comme dans l'autre, et l'un des proches d'Allah. Il parlera aux gens dans son berceau et sera dans en son âge mûr parmi les bonnes gens [3;45-46].

La nouvelle se répandit vite, et la plupart des faux dévots saisirent l'occasion pour médire de la jeune vertueuse et la calomnier. Aussi, décida-t-elle de s'enfuir. Elle quitta donc la ville, et demeura ainsi quelques mois, jusqu'à ce qu'elle fut prise des douleurs de l'enfantement. Elle accoucha seule de son enfant, sous la bienveillance Divine. L'enfant dans ses bras, Marie reçut l'ordre de retourner à Jérusalem, et de ne prononcer jusqu'à son retour aucune parole. Notons que si le jeûne de la parole était permis en cette époque, l'Islam l'a depuis proscrit. La jeune mère reprit donc la route vers la cité.

L'annonce de son retour fit rapidement le tour de la ville et les gens s'attroupèrent devant le Temple. Puis elle vint auprès des siens en le portant [le bébé]. Ils dirent : Ô Marie, tu as fait une chose monstrueuse ! Sœur d'Aaron, ton père n'était pas un homme mauvais et ta mère n'était pas une dévergondée [19;27-28]. D'après un hadith que rapportent

Mousslim et A<sup>h</sup>mad, les gens avaient coutume en ce temps, de se surnommer par les noms des prophètes et des saints ayant vécu avant eux ; et Marie n'était évidemment pas la sœur du prophète Aaron frère de Moïse, si ce n'est par la piété et la foi qui étaient siennes ! La jeune femme muette, fit alors un signe vers lui [le bébé]. Ils dirent : Comment parlerions-nous à un bébé au berceau ? \*Mais [le bébé] dit :

Je suis vraiment le serviteur d'Allah. Il m'a donné le Livre et m'a désigné Prophète. \* Où que je sois, Il m'a rendu béni ; et Il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière et la zakat ; \* et la bonté envers ma mère. Il ne m'a fait ni violent ni malheureux. \* Et que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai, et le jour où je serai ressuscité vivant [29-33]. Ce fut évidemment un grand miracle, qui emplît d'effroi les témoins de la scène.

Allah dit : Puis les sectes divergèrent entre elles. Certains persistèrent à prétendre que Jésus était un enfant du péché, d'autres prétendirent qu'il était l'incarnation de Dieu, ou encore son fils, et ceux qu'Allah voulut guider, reconnurent en lui le serviteur d'Allah, son messenger et le Messie qu'ils attendaient.

Jésus grandit et fut tel qu'Allah l'a décrit. Allah lui révéla l'Evangile et lui permit d'opérer de grands miracles.

Accompagné de son cousin Jean fils de Zacharie, Jésus prêchait les gens, rap- pelant les fondements et l'esprit de la religion. Ils appelèrent leur peuple à aimer Allah plus que tout, à faire preu-

ve de compassion envers leur prochain, à prendre soin des démunis, et à délais- ser les fausses croyances et les innova- tions. Tel était le message de Jésus fils de Marie, selon ce qu'a rapporté Abou

Al Hassan Al Nadwi.

Suite et fin dans le prochain numéro incha Allah.

## L'éthique du musulman : L'abstention du mensonge

**S**i vous évitez les grands péchés qui vous sont interdits, Nous effacerons vos méfaits de votre compte, et Nous vous ferons entrer avec honneur au Paradis' [4 :31]. Il convient donc aux musulmans de rechercher et d'identifier ces "grands péchés" afin de les éviter. D'après Abdallah ibn

Abbas leur nombre serait plus proche de soixante dix que de sept et le mensonge en fait partie. L'histoire nous apprend que ce péché est à l'origine des maux qui ont traversé les générations qui se sont succédées sur cette terre (guerres, calomnie, désinformation, etc).

La véracité a toujours été un trait caractéristique des prophètes comme l'atteste ces versets coraniques : 'Et mentionne dans le Livre, Abraham. C'était un très véridique et un prophète' [19:41]. 'Et mentionne Idris, dans le Livre. C'était un véridique et un prophète' [19:56]. Le Prophète, paix et salut sur lui, a dit que 'la véracité guide vers la bienfaisance qui mène au Paradis. L'homme qui est toujours véridique et cherche à l'être est inscrit chez Allah parmi les véridiques. Et le mensonge guide vers la débauche qui mène à l'Enfer. L'homme qui est menteur et cherche toujours à mentir est inscrit chez Allah parmi les menteurs.' [Boukhari et Mouslim].

Quelles sont les principales raisons qui poussent une personne à mentir ? En premier lieu il y a la volonté de sortir d'une situation embarrassante ou difficile en pensant que le mensonge est la seule issue. La quête d'un bien matériel ou d'un pouvoir éphémère constitue également une des raisons du mensonge. Face à une telle situation le croyant doit savoir que même si la véracité lui causera des ennuis dans ce monde, elle lui sera d'une très grande utilité au Jour de la Résurrection. Allah ce jour-là dira : 'Voilà le jour où leur véracité va profiter aux véridiques...' [5: 119]. Omar ibn Al-khattâb dit un jour qu'il préférerait être rabaisé par la véracité, qui ne rabaisse que rarement, que d'être rehaussé par le mensonge, qui ne rehausse que rarement. Ce qui veut dire qu'il préférerait être placé à un rang inférieur par la véracité que de parvenir à un rang supérieur grâce au mensonge.

L'Islam nous enseigne qu'il existe plusieurs niveaux dans le mensonge avec des degrés de gravité plus ou moins important. En se qui concerne le commerce et les transactions financières, l'envoyé d'Allah nous dit que 'Les deux négociants sont libres dans leurs choix tant qu'ils ne se sont pas séparés. S'ils sont véridiques et honnêtes, leur transaction sera bénie, s'ils mentent et cachent les défauts de la marchandise, les bénéfices acquis empêcheront la bénédiction de la transaction [Boukhari et Mouslim]. Le mensonge lié au témoignage d'une personne en faveur ou en défaveur d'une autre : Le Prophète dit un jour à ses compagnons : 'Voulez-vous que je vous fasse connaître le plus grand des péchés ?' Ils répondirent : "Oui" Il dit : "L'association d'autres divinités à Allah, l'ingratitude envers son

père et sa mère puis, il était allongé, il se redressa et dit : 'Et aussi le faux témoignage, et aussi le faux témoignage...' Il se mit à répéter ces derniers mots jusqu'à ce que ses compagnons disent : 'Pourvu qu'il s'arrête' [Boukhari et Mouslim].

Il existe enfin un dernier type de mensonge qui s'est répandu aujourd'hui qu'est le mensonge prononcé sous couvert de la plaisanterie. L'envoyé d'Allah met en garde sa communauté en ces termes : 'Malheur à celui qui dit des plaisanteries mensongères pour faire rire l'assistance, malheur à lui, malheur à lui' [Tirmidhi]. 'Tu accomplis une grande trahison en disant un mensonge à ton frère quand il croit que tu lui dis la vérité'. Il nous a dit aussi qu'il 'garantit une maison au coeur du Paradis à celui qui se sera abstenu du mensonge même en plaisantant. [Abou Dawoud]. De nombreux autres hadiths existent à ce sujet.

Ainsi il incombe au musulman de contrôler ses paroles à moins qu'elles ne soient pour le bien des gens car il y a dans le silence de la sécurité. Et certes 's'ils cessent, Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux' [2 :192].

**...Et celui à qui sagesse est donnée, a certes reçu un bien inestimable...**

Ibn al Qayyim dit au sujet de la méditation du Coran : Elle consiste à concentrer son esprit sur le sens de ses versets, à réfléchir pour le comprendre, car c'est en cela que réside la finalité de sa révélation, et non dans la simple récitation de son texte sans en comprendre le sens. (...) Rien n'est plus bénéfique pour le croyant dans son quotidien, dans sa préparation à son retour final et dans l'obtention de son salut que de réfléchir sur le Coran et de méditer longuement son texte. Ainsi découvrira-t-il les sentiers du bien et ceux du mal, leurs ramifications, leurs origines et leurs issus, leurs conséquences et leurs fruits, et le devenir de ceux qui les empruntent ; mettant entre ses mains les clés des trésors et des sciences bénéfiques. Ceci consolidera les assises de sa foi au sein de son cœur. En effet, la méditation du Coran fait voir au serviteur l'image réel du bas monde, de la vie future, du Paradis et de l'Enfer, lui inculque des enseignements exemplaires, lui fait contempler la Justice Divine et Ses faveurs, lui fait connaître son Essence, Ses Noms, Ses Attributs et Ses Actes, ce qu'Il aime, et ce qu'Il déteste, Sa voie droite, les obligations de l'itinérants sur ce chemin, et les difficultés et les fléaux qui le guettent. Elle lui fait également connaître les qualités et les défauts de l'âme, ce qui corrompt les œuvres et ce qui les rend parfaites. (...) En un mot : elle lui fait connaître le Seigneur qui l'appelle, la voie qui mène à Lui, et la félicité qu'Il aura s'il parvient auprès de Lui.

Extrait de Madaraj As Salikin

**A**llah le Très Haut dit : *Quiconque associe [d'autres] à Allah, le Paradis lui sera proscriit, et c'est dans le feu qu'il trouvera sa demeure.*

*Nul ne secourra les injustes [5;73]. Il a révélé au Prophète, que le salut et la paix soient sur lui, ainsi qu'aux autres messagers : Si tu associes [d'autres] à Allah, nulles seront tes œuvres, et tu seras [dans l'au-delà] au nombre des perdants [39;65]. Si la foi comporte quelque soixante dix branches dont la plus haute est l'affirmation de l'unicité Divine ; le plus grand des péchés et la pire des injustices est, auprès d'Allah, le fait de Lui donner un associé, comme le confirment le Coran, la Sounnah, et le consensus des savants toutes générations confondues.*

Qu'est-ce qu'associer à Allah ? C'est le fait d'attribuer à autre que Lui, ce qui n'appartient et ne revient qu'à Lui, comme le fait de se prosterner, de s'incliner, ou de supplier un autre que Lui ; comme le fait de penser qu'un autre que Lui est éternel sans commencement et sans fin, ou qu'un autre que Lui peut créer une chose à partir du néant en lui ordonnant « Sois », ou qu'un autre que Lui a pouvoir absolu de faire vivre, mourir, ou de ressusciter les créatures.

L'ennemi des être humains, Iblis, sait qu'en poussant l'homme à associer à Allah, il fera de lui son compagnon inséparable dans la Géhenne, qu'Allah nous en préserve. Il lui fut dit : *Excite, par ta voix, ceux d'entre eux que tu pourras, rassemble contre eux ta cavalerie et ton infanterie, associe-toi à eux dans leurs biens et leurs enfants et fais-leur des promesses [17;64].* Voilà donc, pourquoi, à chaque époque, le diable séduit les croyants, au moyen de ses ruses, en les incitant à associer à Allah. Nous pointerons ici du doigt certaines formes répandues d'idolâtrie, afin que le croyant s'en éloigne, et s'en purifie.

**Les talismans.** Ahmad rapporte dans son *Mousnad* que le Prophète a dit : *Celui qui accroche un talisman est un polythéiste ; et dans un autre lieu : Qu'Allah n'accorde pas la réussite à qui porte une amulette et n'assure aucune sécurité à qui porte un talisman.* On rapporte également que Houdayfa Ibn al Yaman visita un jour un malade, qui portait un talisman pour, soit disant, atténuer sa

fièvre ; il le déchira alors en récitant le verset : *Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah qu'en Lui donnant des associés [12;106].* Ainsi agissaient les compagnons, élèves du meilleur des professeurs, apprenant le bien et condamnant le mal, s'abstenant de juger les gens ignorants ou de les taxer d'incroyance. Sont considérés comme talismans tout objet réputé protéger celui qui le porte du mauvais œil, porter bonheur, guérir de la maladie, exaucer les vœux, même s'il prétend ne pas y croire, comme les mains dites de fatma, les « oeils », les fers à cheval etc. Allah seul porte le bonheur et prévient du malheur : *Si Allah fait qu'un malheur l'atteigne, nul autre que Lui ne pourra le repousser, et s'Il fait que le bonheur te touche, [sache que] c'est Lui qui est Tout Puissant [6;17].*

Les talismans ne contenant que des versets coraniques, font l'objet d'une divergence. Si certains ont considéré qu'il était permis de les faire porter aux gens séniles et aux enfants en bas âge, incapables d'invoquer Allah, la majorité des savants le réprouve, puisque les hadiths proscrivent de manière générale les talismans sans faire d'exception. Cela serait de plus une porte ouverte aux autres formes de talisman, et puis les versets coraniques risqueraient d'être souillés lors des déplacements de celui qui le porte. La coutume du Prophète, *paix et salut sur lui*, et des vertueux avant lui, consistait à invoquer la protection d'Allah pour les très jeunes enfants, et les personnes frappées de sénilité.

**Les incantations (roqya).** Les Arabes de la période préislamique, avaient, comme d'autres peuples, recours à des formules incantatoires et procédaient à certains rituels pour guérir les malades. L'Islam a proscriit ces pratiques idolâtres, le Prophète disant : *Les incantations, les talismans et la sorcellerie sont des formes d'idolâtrie (Ahmad).* Il dit également : *Soignez-vous serviteurs d'Allah, car Allah n'a fait descendre [sur Terre] de maladie sans faire descendre avec elle son remède, exception faite du vieillissement [Al Boukhari].* Que le remède soit connu ou non, il n'y a pas de mal à ce que le malade complète son traitement, par la récitation de formules incantatoires, composées exclusivement de versets coraniques, d'attributs Divins, et d'invocations prophétiques. Il pourra les réciter ou se les faire réciter s'il souffre trop. Cela constitue l'incantation permi-

se, et le Prophète l'a pratiquée, quotidiennement sur sa noble personne en récitant matin et soir les sourates de protection, et occasionnellement sur d'autres personnes sans en faire pour autant un métier. Quel que soit le moyen légal qu'il utilise, le croyant doit se souvenir qu'il ne guérira que par la permission d'Allah.

**La divination.** Allah dit : *Ô croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du diable. Ecartez-vous en, afin que vous réussissiez [5;90].* La divination c'est le recours à des techniques occultes, comme l'utilisation de dés, ou de cartes, par exemple, dans le but de connaître l'avenir. Le Prophète dit à ce sujet : *Celui qui vient interroger un devin sur quoi que ce soit, sa prière ne lui sera pas agréée pendant quarante jours [Mouslim].* La sorcellerie fait, de plus partie des sept péchés capitaux recensés par le Prophète. L'astrologie et l'horoscope font partie de la divination, desquels le croyant doit s'éloigner, même s'il prétend les lire pour s'amuser et sans y croire. Nous ne devons pas confondre l'astrologie, qui est une forme de sorcellerie, avec l'astronomie qui est une science ! Déterminer certaines choses de l'avenir, comme la météo, ou l'évolution des prix, aux moyens de calcul scientifiques ou de théories fondées sur l'expérience des hommes n'est en rien interdit ! Au contraire, cela relève de la sagesse, à condition de garder au fond de soi la conviction, que Seul Allah connaît réellement l'avenir.

**Les pèlerinages auprès des tombes.** Les pèlerinages auprès des tombeaux sont souvent l'occasion de pratiques idolâtres comme les circumambulations, les sacrifices, les invocations et les vœux adressés à autre qu'Allah. On n'y voyage pas non plus pour y accomplir un pèlerinage. Le seul pèlerinage obligatoire est celui que l'on voue à Allah, en se rendant à la Mecque. En dehors de ce sanctuaire, il est permis, voire recommandé de visiter deux autres mosquées, lorsque les circonstances s'y prêtent, comme l'affirme un hadith : *Seules trois mosquées au monde méritent que l'on assume pour s'y rendre les peines du voyage : la Mosquée Sacrée [de la Mecque], ma mosquée que voici [celle du Prophète à Médine] et celle de Jérusalem [Al Boukhari].*

*Et Allah sait mieux !*

*Viendra une fitna [épreuve] : celui qui sera assis agira mieux que celui qui sera debout ; celui qui sera debout agira mieux que celui qui marchera ; celui qui marchera agira mieux que celui qui courra (Tirmidhi).*

Sous le califat de Ali, de nombreux compagnons comprirent cette parole du Prophète (*paix et salut sur lui*) comme faisant référence au conflit qui opposa le calife Ali à Mu'awiya, alors gouverneur de la Syrie (*Qu'Allah soit satisfait d'eux*). Néanmoins, la confusion était telle que rien ne put empêcher une tragédie, qui allait coûter la vie à un grand nombre de musulmans.

**La bataille de Siffin** - Après la bataille du chameau, Ali envoie Djarir ibn Abdallah auprès de Mu'awiya lui demandant une dernière fois de lui prêter allégeance. Ce dernier ne conteste pas l'autorité d'Ali en tant que telle, mais il continue à conditionner son allégeance au jugement immédiat des meurtriers d'Othman. Ce refus obstiné, de la part de Mu'awiya et de son entourage, s'explique en partie par le fait que de nombreuses calomnies accusant Ali de complicité dans la mort de Othmân, avaient été répandues en Syrie. Ces dires, bien que totalement infondés et propagés par des personnes malveillantes, vont ajouter un peu plus d'incompréhension à une situation déjà très confuse. Ali se décide donc à lever une armée afin de destituer Mu'awiya. Les deux camps se rencontrent à Siffin, dans l'ouest de la Syrie en Dhul Hijja 36H. Au début Mouharam, les combats sont interrompus afin de chercher une issue à la crise. Mais aucun accord n'est trouvé. Les hostilités reprennent alors avec une intensité encore plus grande. Le compagnon Ammar Ibn Yassir, rattaché au camp d'Ali, tombe au cours de la bataille. Or, de son vivant, le Prophète avait annoncé qu'Ammar serait tué par la *faction rebelle (Boukhâri)*. Beaucoup de compagnons avaient connaissance de ce hadith et la mort de Ammar jeta le trouble dans le camp de Mu'awiya. L'armée d'Ali finit par prendre le dessus. Amr ibn al 'Ass conseilla alors à Mu'awiya de demander un arbitrage sur la base du Livre de Dieu. Symboliquement, ses soldats placèrent au bout de leurs lances des exemplaires du Coran (*masâhif*). Le calife accepta leur requête et deux Compagnons furent désignés pour procéder à l'arbitrage : Abou Moussa al 'Ach'ari pour le camp de Ali et 'Amr ibn al 'Ass pour celui de Mu'awiya.

**Les Kharijites** - L'arbitrage échoue. Ali ne pourra donc plus lever d'armée contre Mu'awiya et un groupe au sein de son camp se sépare de lui. Ils lui reprochent d'avoir eu recours à un arbitrage tandis que disent-ils *le jugement n'appartient qu'à Dieu*. Et si le jugement de Dieu est bien contenu dans le Coran, comme l'affirme ce verset, c'est aux hommes qu'il incombe de l'extraire, comme le leur rétorqua Ali. Désormais, les voici opposés à la fois au Calife et à Mu'awiya. Ils ne tardent pas à durcir leur position en déclarant apostat toute personne ayant un avis différent du leur. Tant que leur opposition demeura verbale, Ali ne tenta rien

contre eux et ce malgré leur extrémisme. En effet, il ne pouvait pas les priver du minimum de droits que l'Islam leur garantissait. Le Calife se décida à les combattre dès lors qu'ils commencèrent à agresser la population. Il les vainc en 38H à Nehrawân. Après cette défaite, les kharijites jurèrent de se venger du Calife et l'assassinèrent finalement durant le mois de Ramadan en 41H. Jusqu'à la fin, Ali aura tenté de réunifier le monde musulman. *Qu'Allah le comble de sa miséricorde !*



Masjid al kebir - Sanaa - Yemen

**La divergence des savants** - Le conflit entre Ali et Mu'awiya n'était dû ni à une lutte pour la succession, ni à une faiblesse de foi, mais à une divergence de points de vue dont certains ont profité pour attiser la haine entre les musulmans, vivement émus par la mort d'Othmân. Les savants sont unanimes pour dire que Ali avait raison sur le fond et que Mu'awiya était sincère dans sa démarche, bien que son jugement fut erroné. Cependant, ils ont divergé sur le fait de combattre Mu'awiya. S'agissait-il d'un combat contre un groupe rebelle menaçant la concorde de la nation et qui est prescrit par le Coran, ou bien était-ce une *fitna* (épreuve) dont il fallait s'écarter, comme l'enseigne la Sunnah. Les Compagnons eux-mêmes ont divergés à ce sujet. D'aucuns comme Abdallah ibn Omar, Sa'd ibn Abi Waqqas, Moḥammed ibn Maslama et d'autres, n'y ont pas participé. Si certains hadiths comme celui sur la mort de Ammar, montrent que les prétentions d'Ali étaient plus fondées, d'autres montrent bien qu'il s'agissait d'une *fitna*. C'est là l'avis de grands savants, toutes générations confondues, tel Al Thawri, Abou Hanifa, Aḥmed, Mâlik ou Ibn Taymiyya. On peut citer par exemple le hadith où le Prophète informa Moḥammed ibn Maslama, qui ne prit pas part au combat, que la *fitna* ne le toucherait pas (*Abou Dawoud*). Ainsi, Ali était le plus proche de la vérité mais cela ne signifie pas que le combat était la meilleure solution. Comme l'a dit ibn Taymiyya, cela ne pouvait qu'aggraver les choses (*majmou' al fatawa*). Quoi qu'il en soit, nous aimons et honorons tous les Compagnons du Prophète. Nous ne pouvons que relater les faits et laisser à Dieu le jugement. Vers Lui est le retour et personne ne portera le fardeau d'un autre.

*Voici une génération révolue, à elle ce qu'elle a acquis et à vous ce que vous aurez acquis ; on ne vous demandera pas compte de ce qu'ils firent. Et Allah seul sait !*